RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.C.S.
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros
Siège social : 2254 Route de Mende
34090 MONTPELLIER
500.035.506 R.C.S. Montpellier

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE
DU 4 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 4 février,
A 16 heures,
Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Yann MALHERAUX, Gérant associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social de la société et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Gérant de la Société décide de transférer le siège social sis 2254 Route de Mende 34090 MONTPELLIER, à compter de ce jour, au 720 Avenue de Montpellier34740 VENDARGUES.

En conséquence, le Gérant décide de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

"**ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé **720 Avenue de Montpellier 34740 VENDARGUES**.

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale extraordinaire, et en tout autre lieu en vertu d'une décision collective extraordinaire."

DEUXIEME DECISION

Le Gérant donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Gérant.

Yann MALHERAUX
Gérant

[redacted]

YM